

## Capsule 9 – Les assurances automobiles

---

➤ **Est-ce que je suis dans l'obligation d'assurer ma voiture?**

Les lois provinciales et territoriales t'obligent à détenir une assurance automobile lorsque tu es propriétaire d'une voiture. C'est la *Loi sur l'assurance automobile (L.a.a.)* qui s'applique au Québec en cas d'accident et qui t'oblige à assurer ton automobile.

➤ **Comment choisir mon assurance automobile?**

Le plus important est de prendre le temps de bien magasiner ton assurance automobile. Consulte au moins trois compagnies d'assurance avant de faire ton choix puisque la prime varie souvent beaucoup d'un assureur à l'autre. Compare les caractéristiques de chacune des polices telle que la franchise (une somme, souvent 250\$ ou 500\$, que tu devras déboursier en cas d'accident), la prime (montant que tu devras payer annuellement ou selon certaines modalités de paiement), la responsabilité civile (au Québec tu as l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile qui couvre les bris matériel que tu pourrais causer au bien de quelqu'un avec ta voiture), couverture pour vol et vandalisme, etc. Pour t'assurer que tu as bien compris, pose des questions, parce que les termes utilisés par les assureurs sont souvent difficiles à comprendre. Le magasinage par téléphone est très efficace, mais la majorité des compagnies offre le service de soumission en ligne. Tu peux aussi faire affaire avec un courtier ou te rendre sur le site <https://www.kanetix.ca> pour comparer. Assure-toi de bien choisir selon tes besoins et ton budget. Certains types d'assurance ne couvriront pas les coûts de réparation de ta propre voiture si tu entres en collision avec un autre véhicule ou un objet.

➤ **Est-il vrai que la couleur de la voiture a une influence sur le montant d'une prime d'assurance?**

Non, on ne te demandera même pas la couleur de ta voiture lors de ta demande d'assurance. Par contre, les éléments suivants seront pris en considération dans le calcul de ta prime d'assurance automobile: ton âge, ton sexe, l'endroit où tu habites, le type de véhicule que tu conduis (marque, modèle, année de fabrication, valeur de la voiture, force du moteur, coût des pièces de remplacement, nombre de porte), l'usage que tu fais de ton véhicule (distance parcourue en moyenne par jour), ton dossier de conduite (accidents et infractions au code de la sécurité routière), ton groupe statique (groupe de conducteurs du même âge dans la même région), ta stabilité financière (un bon dossier de crédit peut permettre de faire diminuer ta prime). Si tu assures un autre bien ou une autre voiture avec le même assureur tu pourrais te voir accorder un rabais.

*Pour en savoir davantage:*

<http://www.infoassurance.ca/fr/vehicule/automobile/jeunes-conducteurs/>

<http://www.infoassurance.ca/fr/vehicule/automobile/assurer/choisir-assurance/>

[http://www.ibc.ca/fr/Car Insurance/Introduction/How Auto Rates Calculated.asp](http://www.ibc.ca/fr/Car%20Insurance/Introduction/How%20Auto%20Rates%20Calculated.asp)